



Donnation d argent entre pere et fils

Par **tchico49x**, le **05/02/2010** à **21:28**

Bonjour,
mon pere ma fait cadeau d une certaine somme d argent car sa lui faisai plaisir et maintenan il souhaite recuperer cet argent mais je ne peu lui donner. il a fait appel a famille de france ki mon contacter mais nous n avons pas fait de papier vu kil men faisait cadeau donc voila si vous voulez plus de renseignement me contacter merci beaucoup de votre soutien et de votre aide